



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E65290

VALABLE JUSQU'AU 18/09/2027

ÉDITÉ LE

18/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1989

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/08/2026  
75 000

Raison sociale : ENTREPRISE NEVEU

6 RUE DE VINCE  
35310 MORDELLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC RENNES 1989B01058

Siret : 352 486 153 00047

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 27575

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP 487343N

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP 487343N

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 02 99 60 43 89

Portable : 06 20 10 68 74

Fax : 02 99 60 02 63

Site Internet :

E-mail : contact@neveu-couverture.bzh

Responsabilité légale :  
NTEG GROUPE (942 680 802) / NEVEU GAETAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité       | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------|----------------------|
| 3132 | Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE | 19/09/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres de toit                                                       | 19/09/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 19/09/2025         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 19/09/2025         |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur       | 19/09/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 19/09/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.